

Loi de l'impôt sur le revenu

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: L'accord a été donné en termes non équivoques et il en a été ainsi ordonné. La parole est au député de Compton qui invoque le Règlement.

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Je désire poser une question à l'honorable ministre. Est-ce que je pourrais obtenir la permission de la Chambre?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: Oui.

M. Latulippe: Merci, monsieur le président.

L'honorable ministre dit qu'il va réduire l'impôt afin de ne pas créer plus de chômage et de maintenir la main-d'œuvre au travail.

Contrairement à cela, nous connaissons des augmentations des taux d'intérêt qui entraîneront beaucoup de chômage au Canada. Le ministre peut-il dire quelles mesures il entend prendre pour vraiment régler le problème du chômage, parce que l'exemption d'impôt qui sera accordée à l'industrie ne réglera pas le problème, alors que les augmentations des taux d'intérêt augmenteront davantage le taux de chômage?

Nous aimerions que le ministre se prononce à ce sujet et dise vraiment où nous nous en allons, étant donné les augmentations des taux d'intérêt qui entraîneront certainement le chômage.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, à mon avis, l'honorable député sait fort bien que les taux d'intérêt, ces jours-ci, sont proportionnés à l'expansion remarquable de l'économie. De plus, selon les statistiques les plus récentes, le nombre d'emplois en mai 1973, comparativement à mai 1972, s'est accru de 497,000, dont 30 p. 100 dans la province de Québec.

● (1650)

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: La Chambre semble prête à se prononcer. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: A mon avis, les non l'emportent.
Et plus de cinq députés s'étant levés.

M. l'Orateur adjoint: En conformité de l'ordre adopté plus tôt, le vote inscrit est reporté au mercredi 20 juin et se tiendra immédiatement après l'appel de l'ordre du jour quand on reprendra le débat de ladite motion.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, avec le consentement de la Chambre, je déclare qu'il est 5

[M. Fortin.]

heures. Je voulais simplement dire—avec votre permission—que j'avais cru comprendre que la mise aux voix se ferait à la demande de mes amis du Nouveau parti démocratique, mais ils ont bien voté. Par conséquent, les résultats ont été contraires aux apparences.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je en invoquant le Règlement confirmer votre décision que les non l'emportent.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur adjoint: J'en conclus que la Chambre n'est pas vraiment disposée à débattre le bill C-193 à ce moment-ci. Peut-être pourrions-nous procéder comme s'il était 5 heures. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur adjoint: En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: le député de Peel-Sud (M. Blenkarn)—La main-d'œuvre—Les bureaux d'assurance-chômage et les centres de main-d'œuvre—Les intentions du gouvernement quant à l'unification; le député de Selkirk (M. Rowland)—La défense nationale—La réaffectation de certains destroyers à la protection des pêcheurs—Les intentions du gouvernement; le député de York-Est (M. Arrol)—L'assurance-chômage—Demande de décision expéditive par la Commission quant à l'admissibilité—La question des surpaiements.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—AVIS DE MOTION

[Traduction]

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

PROPOSITION DE MODIFICATION EN FAVEUR DE L'ENCOURAGEMENT AU TRAVAIL ET DE L'ADOPTION DU PRINCIPE DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager de réviser la loi sur l'assurance-chômage afin d'en supprimer les dispositions qui tendent à détourner du travail ainsi que toutes celles qui se fondent sur le principe du bien-être social et non sur celui de l'assurance sociale.

—Monsieur l'Orateur, j'ai fait inscrire cette motion au *Feuilleton* au début de la présente session parce qu'au cours de la campagne électorale de l'automne dernier, la Commission d'assurance-chômage et les effets qu'elle a sur le travail ont constitué l'une des questions primordiales dans la région que je représente. La deuxième raison est que cette question est encore d'actualité. Un comité constitué par le Conseil du comté de Norfolk a signalé, dans un mémoire concernant le manque de main-d'œuvre agricole, qu'il fallait faire une révision ou des modifica-